

INTERPELLATION URGENTE

Auteur AdG/LA, par Raymond Borgeat et Marie-Paul Bender (suppl.)
Objet Le Valais hôte des JO 2026: Pour des jeux à sécurité humaine
Date 14.11.2017
Numéro 4.0277

Actualité de l'événement

La problématique de la candidature de Sion pour les JO de 2026 constitue désormais une thématique quasi quotidienne des médias.

Imprévisibilité

Contre toutes attentes pour l'instant, certains cantons se sont montrés frileux quant à un soutien sécuritaire dans le cadre des JO.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Les fluctuations budgétaires en cas de refus de quelques cantons doivent être connues rapidement, faute de quoi les opposants à la candidature pourront affirmer que l'enveloppe budgétaire n'est pas claire, ce qui pourrait inciter les Valaisannes et les Valaisans à refuser la candidature de Sion 2026.

Au point de vue sécuritaire, nous avons pris note que 304 millions ont été prévus, 9 ans à l'avance, pour la sécurité, dont 174 millions à la charge des cantons.

Conclusion

Il subsiste malgré tout quelques interrogations:

- Le Conseil d'Etat peut-il préciser où en sont les négociations avec les autres cantons?
- Est-ce que les cantons hôtes des JO adhèrent à l'idée de mettre à disposition gratuitement leurs forces sécuritaires?
- Les cantons n'ayant pas d'épreuves chez eux vont-ils également offrir ces prestations?
- Si non, qui assumera cette facture qui n'est actuellement pas budgétisée?
- D'autre part, si pour des raisons politiques ou autres, le niveau de sécurité devait être augmenté, qui aura la responsabilité de prendre une telle décision: La Confédération, les cantons, le CIO?
- Qui devra assumer l'augmentation des frais?